

FCP IRADETT 100
SITUATION ANNUELLE ARRETEE AU 31-12-2011

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
Etats financiers arrêtés au 31 décembre 2011

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints du fonds commun de placement « **IRADETT 100** », comprenant le bilan au 31 décembre 2011, ainsi que le compte de résultat et l'état des variations de l'actif net, pour l'exercice clos à cette date, et un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité du Gestionnaire du fonds commun de placement pour les états financiers

Le Gestionnaire du fonds commun de placement est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers conformément au référentiel comptable généralement admis en Tunisie ainsi que d'un contrôle interne qu'il juge nécessaire pour permettre l'établissement d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes Internationales d'Audit. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit en vue d'obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

En procédant à cette évaluation, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

A notre avis, les états financiers annuels du fonds commun de placement « **IRADETT 100** » arrêtés au 31 décembre 2011 sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle, pour tout aspect significatif, du résultat des opérations de la société pour l'exercice 2011, de son patrimoine, ainsi que de ses flux de trésorerie à la fin de cet exercice conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Vérifications spécifiques

1. Les informations sur la situation financière et sur les comptes de la société fournies dans le rapport du Conseil d'administration et dans les documents mis à la disposition des copropriétaires sont conformes à celles contenues dans les états financiers.

2. Nous avons également procédé à l'examen du système de contrôle interne et ce conformément à l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales. Nos principales conclusions ont été portées à la connaissance du Conseil d'administration au niveau de la lettre de direction.

3. Nous devons formuler, en outre, l'observation suivante sur la composition de l'actif, au 31 décembre 2011, du fonds commun de placement « **IRADETT 100** » :

Le fonds commun de placement « IRADETT 100 » emploi 43,61% de son actif en liquidités, ce qui constitue un dépassement par rapport au ratio de liquidité autorisé de 20% tel que fixée par l'article 2 du décret n° 2001-2278 du 25 septembre 2001 portant application des dispositions des articles 15, 29, 35, 36 et 37 du code des OPC.

Tunis, le 29/03/2012
GSAudit&Advisory
Raouf MENJOUR

BILAN
Arrêté au 31 Décembre 2011
(Unité : en Dinars Tunisiens)

<u>ACTIF</u>	<u>NOTE</u>	<u>31/12/2011</u>	<u>31/12/2010</u>
AC 1 - Portefeuille - titres		514 230	783 047
a - Actions, Valeurs assimilées et droits rattachés	3-1	479 630	746 760
b - Obligations et Valeurs assimilées	3-1	34 600	36 287
AC 2 - Placements monétaires et disponibilités		389 621	420 957
a - Placements monétaires	3-2	-	-
b - Disponibilités	3-2	389 621	420 957
AC 3 - Créances d'exploitation	3-3	15 344	-
TOTAL ACTIF		919 195	1 204 004
<u>PASSIF</u>			
PA 1- Opérateurs créditeurs	3-4	2 730	3 152
PA 2 - Autres créditeurs divers	3-5	850	59 269
TOTAL PASSIF		3 580	62 421
<u>ACTIF NET</u>			
CP 1 –Capital	3-6	906 127	1 136 496 (*)
CP 2 - Sommes distribuables		9 488	5 087
a - Sommes distribuables des exercices antérieurs	3-7	2 443	2 847 (*)
b - Sommes distribuables de la période	3-7	7 045	2 240
ACTIF NET		915 615	1 141 583
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		919 195	1 204 004

(*) : Les données de l'exercice 2010 ont été retraitées pour des besoins de comparabilité

ETAT DE RESULTAT

Exercice clos au 31 Décembre 2011
(Unité : en Dinars Tunisiens)

	<u>NOTE</u>	<u>31/12/2011</u>	<u>31/12/2010</u>
<u>PR 1 - Revenus du portefeuille - titres</u>		18 037	16 996
a - Dividendes	3-8	15 880	14 663
b - Revenus des obligations et valeurs assimilés	3-8	1 768	1 773
c - Revenus des autres valeurs	3-8	389	560
<u>PR 2 - Revenus des placements monétaires</u>	3-9	10 908	8 500
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		28 946	25 496
<u>CH 1 - Charges de gestion des placements</u>	3-10	20 878	21 448
REVENU NET DES PLACEMENTS		8 067	4 049
<u>PR 3 - Autres produits</u>		-	-
<u>CH 2 - Autres charges</u>	3-11	979	1 045
RESULTAT D'EXPLOITATION		7 088	3 004
<u>PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation</u>		-43	-764
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		7 045	2 240
<u>PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)</u>		43	764
* Variation des +/- valeurs potentielles sur titres		-15 805	-77 313
* +/- valeurs réalisées sur cession des titres		4 656	135 079
* Frais de négociation		-2 356	-5 396
RESULTAT NET DE LA PERIODE		-6 417	55 374

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

AU 31/12/2011

	<u>31/12/2011</u>	<u>31/12/2010</u>
<u>AN 1 - Variation de l'Actif Net résultant des opérations d'exploitation</u>	-6 417	55 374
a - Résultat d'exploitation	7 088	3 004
b - Variation des +/- valeurs potentielles sur titres	-15 805	-77 313
c - +/- valeurs réalisées sur cession de titres	4 656	135 079
d - Frais de négociation de titres	-2 356	-5 396
<u>AN 2 - Distribution des dividendes</u>	-2 228	-5 203
<u>AN 3 - Transaction sur le capital</u>		
a - Souscriptions	-	519 585 (*)
* Capital	-	468 776 (*)
* Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice	-	49 279 (*)
* Régularisations des sommes distribuables de l'exercice	-	1 530 (*)
* Droits d'entrée		
b - Rachats	-217 323	-36 334 (*)
* Capital	-229 582	-14 560 (*)
* Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice	10 517	-20 862 (*)
* Régularisation des sommes distribuables de l'exercice	-459	-1 070 (*)
* Droits de sortie	2 200	158
VARIATION DE L'ACTIF NET	-225 968	533 422
<u>AN 4 - Actif Net</u>		
a - En début de période	1 141 583	608 161
b - En fin de période	915 615	1 141 583
<u>AN 5 - Nombre de parts</u>		
a - En début de période	67 601	38 544
b - En fin de période	53 945	67 601
VALEUR LIQUIDATIVE	16,973	16,887
DIVIDENDE DISTRIBUE	0,030	0,135
AN 6 TAUX DE RENDEMENT DE LA PERIODE	0,69%	7,88%

(*) : Les données de l'exercice 2010 ont été retraitées pour des besoins de comparabilité

**NOTES AUX ETATS FINANCIERS ARRETES AU
31/12/2011****1. Référentiel d'élaboration des états financiers**

Les états financiers arrêtés au 31/12/2011 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2. Principes comptables appliqués

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2.1- Prise en compte des placements et revenus y afférents:

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon pour les titres admis à la cote et au moment où le droit au dividende est établi pour les titres non admis à la cote.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2.2- Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées:

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date du 31/12/2011, à leur valeur de marché pour les titres admis à la cote et à la juste valeur pour les titres non admis à la cote. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation, des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 31/12/2011 ou à la date antérieure la plus récente.

L'identification et la valeur des titres ainsi évalués sont présentées dans la note sur le portefeuille-titres.

2.3- Evaluation des autres placements:

Les placements en obligations et valeurs similaires non admis à la cote demeurent évalués à leur prix de réalisation. Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

2.4- Cession des placements :

La cession des placements donne lieu à leur annulation à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice. La valeur de sortie des placements est déterminée par la méthode du coût moyen pondéré.

3. Evénements postérieurs à la clôture :

Aucun événement significatif de nature à affecter l'activité et la situation financière du fonds n'est intervenu entre la date de clôture et celle d'établissement des états financiers.

4. Notes sur les éléments du bilan et de l'état de résultat

ACTIFS

3-1 – Portefeuille Titres

Le portefeuille titre s'élève au 31/12/2011 à 514 230 DT contre 783 047 DT au 31/12/2010 et se détaille ainsi :

Libellé	31/12/2011	31/12/2010	Variation	Variation en %
Coût d'acquisition	557 482	810 408	-252 926	-31,21%
- Actions, valeurs assimilées et droits rattachés	493 890	745 215	-251 325	-33,73%
- Titres OPCVM	29 992	29 992	-	-
- Obligations et valeurs assimilées	33 600	35 200	-1 600	-4,55%
Plus ou moins values potentielles	-44 252	-28 447	-15 805	55,56%
- Actions, valeurs assimilées et droits rattachés	-45 106	-29 320	-15 786	53,84%
- Titres OPCVM	854	873	-19	-2,18%
Intérêts courus sur Obligations et valeurs	1 000	1 087	-87	-7,98%
Totaux	514 230	783 047	-268 817	-34,33%

L'état détaillé du portefeuille est présenté en annexe I.

3-2 – Placements monétaires et Disponibilités

Les placements monétaires et disponibilités s'élèvent au 31/12/2011 à 389 621 DT contre 420 957 DT au 31/12/2010 et se détaille comme suit :

Libellé	31/12/2011	31/12/2010	Variation	Variation en %
- Avoir en banque	386 911	439 457	-52 546	-11,96%
- Sommes à régler	-	-21 168	21 168	-100,00%
- Intérêts courus/autres placements monétaires	2 711	2 668	43	1,60%
Totaux	389 621	420 957	-31 336	-7,44%

3-3 – Créances d'exploitation

Les créances d'exploitation s'élèvent au 31/12/2011 à 15 344 DT et se détaille comme suit :

Libellé	31/12/2011	31/12/2010	Variation	Variation en %
ATB TRANSACTION	15 344	-	15 344	-
Totaux	15 344	-	15 344	-

PORTEFEUILLE AU 31/12/2011

Annexe I

DESIGNATION DU TITRE	NRE/TITRE	Coût d'acq.	Val au 31/12/2011	% ACTIF	% K Emetteur
VALEURS MOBILIERES					
ASSAD	7 500	73 300,644	79 485,000	8,65%	0,07%
ATB	4 000	28 742,477	23 640,000	2,57%	0,00%
BNA	500	6 350,000	6 009,000	0,65%	0,00%
BT	700	8 204,000	7 494,900	0,82%	0,00%
BTE	1 502	45 764,634	44 803,158	4,87%	0,15%
Ciments de Bizerte	10 000	86 439,600	79 200,000	8,62%	0,02%
ENNAKL	4 000	65 925,000	38 352,000	4,17%	0,01%
SFBT	1 000	10 989,308	13 011,000	1,42%	0,00%
SPDIT	400	2 148,000	2 681,600	0,29%	0,00%
TELNET	300	1 885,786	2 629,800	0,29%	0,00%
T LEASING	200	5 803,760	5 767,000	0,63%	0,00%
TPR	570	2 231,002	3 392,070	0,37%	0,00%
TUNIS RE	5 000	62 869,000	57 170,000	6,22%	0,06%
UIB	4 500	93 237,600	85 149,000	9,26%	0,03%
TITRES OPCVM					
FCP IRADETT 50	2 433	29 991,591	30 845,574	3,36%	2,60%
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES					
EMPRUNTS DE SOCIETES					
ATB 2007/1 Catég D	400	33 600,000	34 600,305	3,76%	0,40%
TOTAL	43 005	557 482,402	514 230,407	55,94%	

ACTIF NET ET PASSIFS

3-4 – Opérateurs créditeurs :

Cette rubrique enregistre les rémunérations du gestionnaire et du dépositaire calculées conformément aux dispositions du règlement intérieur.

Le solde des opérateurs créditeurs s'élève au 31/12/2011 à 2 730 DT contre 3 152 DT au 31/12/2010, il se détaille comme suit :

Libellé	31/12/2011	31/12/2010	Variation	Variation en %
- Gestionnaire	1 601	1 993	-392	-19,67%
- Dépositaire	1 129	1 159	-31	-2,66%
Totaux	2 730	3 152	-423	-13,41%

3-5 –Autres opérateurs créditeurs :

Le solde des autres opérateurs créditeurs s'élève au 31/12/2011 à 850 DT contre 59 269 DT au 31/12/2010, il se détaille comme suit :

Libellé	31/12/2011	31/12/2010	Variation	Variation en %
CMF	77	97	-19	-19,66%
ATB TRANSACTION	-	58 418	-58 418	-100,00%
AFC Frais de négociations	58	-	58	-
RETENUES A LA SOURCE	715	754	-39	-5,18%
Totaux	850	59 269	-58 418	-98,57%

3-6 - Capital social :

Les mouvements sur le capital en 2011 se détaillent comme suit :

- Capital au 31/12/2010	Montant
- Montant	1 136 496 (*)
- Nombre de titres	67 601
- Nombre de porteur de parts	2
Souscriptions réalisées	
- Montant	-
- Nombre de titres	-
- Nombre de porteur de parts	-
Rachats effectués	
- Montant	229 582
- Nombre de titres	13 656
- Nombre de porteurs de parts sortants	1
Autres effets s/capital	
- Plus ou moins values réalisées sur cession de titres	4 656
- Régularisation des sommes non distribuables	10 517
- Variation des plus ou moins Values potentielles sur titres	-15 805
- Frais de négociation	-2 356
- Droit de sortie	2 200
- Capital au 31/12/2011	
- Montant	906 127
- Nombre de titres	53 945
- Nombre de porteurs de parts	1

(*) : Les données de l'exercice 2010 ont été retraitées pour des besoins de comparabilité.

3-7 -Sommes distribuables

Les sommes distribuables correspondantes au résultat distribuable de l'exercice 2011 et aux sommes distribuables des exercices antérieurs se détaillent ainsi :

Libellé	31/12/2011	31/12/2010 (*)	Variation	Variation en %
Sommes distribuables de l'exercice	7 045	2 240	4 805	214,53%
Sommes distribuables des exercices antérieurs	2 443	2 847	-404	-14,18%
Totaux	9 488	5 087	4 401	86,53%

(*) : Les données de l'exercice 2010 ont été retraitées pour des besoins de comparabilité.

ETAT DE RESULTAT

3-8 – Revenus du portefeuille-titres

Les revenus du portefeuille-titres totalisent 18 037 DT pour la période allant du 01/01/2011 au 31/12/2011 contre 16 996 DT au 31/12/2010 et se détaillent ainsi :

Libellé	31/12/2011	31/12/2010	Variation	Variation en %
Revenus des actions et valeurs assimilées	15 880	14 663	1 216	8,29%
Revenus des obligations et valeurs assim	1 768	1 773	-5	-0,29%
Revenus des titres OPCVM	389	560	-170	-30,43%
Totaux	18 037	16 996	1 041	6,12%

3-9 – Revenus des placements monétaires

Les revenus des placements monétaires s'élèvent pour la période allant du 01/01/2011 au 31/12/2011, à 10 908 DT contre 8 500 DT au 31/12/2010 et représente le montant des intérêts courus sur le compte courant et les intérêts sur les placements à terme.

Libellé	31/12/2011	31/12/2010	Variation	Variation en %
Intérêts/ compte courant	10 908	8 500	2 408	28,33%
Totaux	10 908	8 500	2 408	28,33%

3-10 – Charges de gestion des placements

Les charges de gestion des placements s'élèvent au 31/12/2011 à 20 878 DT contre 21 448 DT au 31/12/2010 et se détaille ainsi :

Libellé	31/12/2011	31/12/2010	Variation	Variation en %
Rémunération du gestionnaire	19 750	20 289	-539	-2,66%
Rémunération du dépositaire	1 128	1 159	-30	-2,63%
Totaux	20 878	21 448	-570	-2,66%

3-11 – Autres charges

Les autres charges s'élèvent au 31/12/2011 à 979 DT contre 1 044 DT au 31/12/2010 et se détaillent comme suit :

Libellé	31/12/2011	31/12/2010	Variation	Variation en %
Redevance CMF	956	982	-26	-2,62%
Services bancaires et assimilés	19	-	19	-
Timbre fiscal	4	2	2	100,00%
Autres impôts et taxes et versements assimilés	-	60	-60	-100,00%
Totaux	979	1 044	-65	-6,25%

4. Autres informations

4-1 Rémunération du gestionnaire

La gestion du fond est confiée à « Arab Financial Consultants intermédiaire en bourse », gestionnaire à partir de sa création. Celui-ci se charge du choix des placements et de la gestion administrative et financière de la société.

En rémunération des services de gestion financière et administrative, le gestionnaire perçoit une commission de gestion de 1,75% HT par an, calculée sur la base de l'actif net quotidien.

La commission de gestion d'«Arab Financial Consultants intermédiaire en bourse» au 31/12/2011 s'élève 19 750 DT TTC, contre 20 289 DT au 31/12/2010.

4-2 Rémunération du dépositaire

La fonction de dépositaire est confiée à « Arab Tunisian Bank ». En contrepartie des prestations, le dépositaire perçoit une rémunération de 0,1 % HT par an calculée sur la base de l'actif net quotidien sans toutefois dépasser 7 000 DT par an.

Les honoraires d'« Arab Tunisian Bank » au 31/12/2011 s'élèvent à 1 128 DT TTC, contre 1 159 DT au 31/12/2010.